



JANVIER 2023 #1

Afin d'optimiser la lecture des images et du contenu des lettres d'informations du CDG86, nous vous conseillons d'utiliser le navigateur Mozilla Firefox.

Le CDG86, à vos côtés



Le Mag RH de janvier est disponible

Retrouvez l'actualité statutaire, la jurisprudence, la Foire aux Questions et le focus du mois sur **les allocations chômage** dans cette publication mutualisée entre 11 centres de gestion de la Nouvelle-Aquitaine.

[Découvrir le Mag RH de janvier 2023](#)

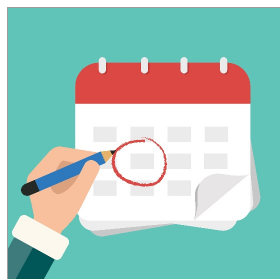
Adhésion au service de médiation préalable obligatoire (MPO) - Rappel



Après une période d'expérimentation à laquelle le CDG 86 a participé, la MPO est désormais pérennisée et généralisée à l'ensemble des Centres de Gestion et devient une mission obligatoire.

Pour en bénéficier, **les collectivités et établissements publics peuvent adhérer par convention à ce dispositif**. Ainsi, les recours formés par leurs agents à l'encontre de certaines décisions individuelles défavorables citées par le décret, devront être précédés d'une médiation avant toute saisine du Tribunal administratif.

[En lire plus](#)



Mise en place des instances

À la suite des élections professionnelles du 8 décembre 2022, les services du CDG ont procédé à l'installation des instances suivantes :

- Commission Administrative Paritaires (CAP) et Commission Consultative Paritaires (CCP) le 24 janvier dernier.
- Comité Social Territorial (CST) et sa formation spécialisée (FSSSCT) pour les collectivités de moins de 50 agents, le 17 janvier dernier. Les attributions restent similaires au Comité Technique (CT) et au CT en formation CHSCT qui existaient précédemment.

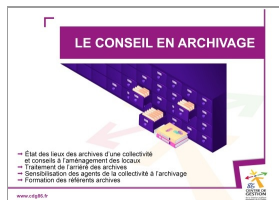
Contacts :

- instances-paritaires@cdg86.fr (CAP-CCP-CST)
- prevention@cdg86.fr (FSSSCT)

[Retrouver le calendrier de ces instances](#)

Le conseil en archivage en vidéo

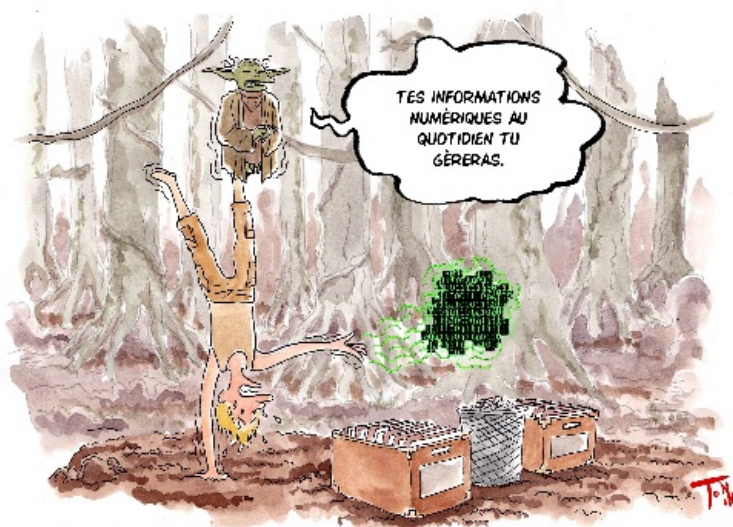
(Re)découvrez nos missions d'archivage à travers des témoignages de collectivités pour lesquelles



les archivistes itinérants du CDG86 sont intervenus.

Visionner la vidéo sur la chaîne YouTube du CDG86 (durée 3 min 30 s)

Archivage électronique : nouveautés



Les missions suivantes sont ajoutées à la convention :

- Audit des archives numériques (documents bureautiques).
- Élaboration et reprise d'arborescence avec rédaction de fiches de transfert.
- Élimination de doublons.
- Formation des agents aux bonnes pratiques d'archivage électronique.
- Versement de documents dans le Système d'Archivage Électronique du Département.
- Conseil et accompagnement dans les projets d'archivage numérique.

Contact : archiviste@cdg86.fr



Paies des agents mis à disposition - Transmission des états d'heures

Conformément à l'article 7 de la convention d'adhésion permettant de bénéficier de la mise à disposition d'agents pour répondre à un besoin temporaire, nous vous rappelons que la collectivité ou l'établissement d'accueil doit transmettre un état des heures effectuées au CDG86 **avant le 5 de chaque mois**.

Ce délai doit être impérativement respecté pour ne pas bloquer la réalisation des paies. Toute production d'état d'heures en dehors du délai pourra entraîner une facturation forfaitaire de 70 € comme stipulé dans la convention.

Contact : paie-emploitemporaire@cdg86.fr

Le CDG86 présent à la nuit de l'orientation

Organisée par la CCI de la Vienne le 18 janvier de 16h à 22h dans les locaux de la Maison de la Formation, la Nuit de l'Orientation a rencontré un véritable succès avec

1 200 visiteurs.

Présent à cet événement, le CDG86 a pu sensibiliser les jeunes et leurs parents, mais aussi des personnes en reconversion, aux métiers de la Fonction Publique Territoriale et faire découvrir la voie de l'apprentissage.



Quinzaine de l'emploi public du 6 au 17 mars 2023

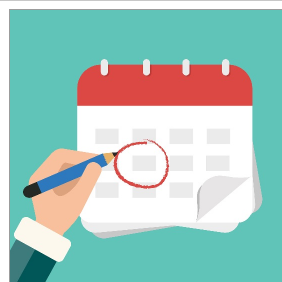
Aux côtés des employeurs des trois versants de la Fonction publique, les Plateformes d'appui aux Ressources Humaines (PFRH) des SGAR de Nouvelle-Aquitaine et de Centre-Val de Loire se sont associés pour vous proposer un événement dédié à l'emploi public.

Quinze jours pour découvrir les opportunités d'emplois publics en Nouvelle-Aquitaine et pour préciser son projet de mobilité professionnelle.

- Du 6 au 10 mars : conférences en ligne et entretiens flash-conseils.
- Du 13 au 17 mars : initiatives locales des employeurs publics.

Entièrement gratuit, ces événements sont ouverts à tous : agents publics, demandeurs d'emplois, étudiants et jeunes diplômés, grand public et toute personne désireuse de s'informer sur les opportunités d'emploi dans la Fonction Publique.

**S'informer et s'inscrire
(inscriptions ouvertes à partir du 1er février 2023)**



Notez dans vos agendas - prochaines matinales de l'emploi et de la mobilité au CDG86

Depuis l'année dernière, le CDG86 propose des ateliers collectifs pour toutes les personnes qui souhaitent améliorer leurs techniques de recherche d'emploi et acquérir de nouveaux outils (demandeurs d'emplois, agents publics, apprentis...).

N'hésitez pas à communiquer les **dates des matinales du premier semestre 2023** :

- 14 et 21 février
- 7 et 14 mars
- 18 et 25 avril
- 16 et 23 mai
- 6 et 13 juin

Contact : mobilite@cdg86.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Voir nos tweets

Voir nos posts
(sous réserve
d'avoir créé un
profil LinkedIn)

Voir nos vidéos

***Votre CDG, assembleur de solutions RH
sur le territoire***



Centre de Gestion de la fonction
publique territoriale de la Vienne
Téléport 1 - Avenue du Futuroscope -
Arobase 1
CS 20205 - CHASSENEUIL DU POITOU
86962 FUTUROSCOPE Cedex
05 49 49 12 10
contact@cdg86.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CDG86.

[Se désinscrire](#)

© 2020 CDG86